

# COMMUNE DE SAINT-DENIS LES BOURG (AIN)

## AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

### PORTANT OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE, EN VUE DU CLASSEMENT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES DU LOTISSEMENT « LULLI » à SAINT-DENIS LES BOURG (AIN)

Par arrêté n° 078-2019 du 28 juin 2019, le Maire de SAINT DENIS LES BOURG a ordonné l'ouverture de l'enquête publique en vue du classement d'office dans le domaine public des voies du lotissement « Lulli » à SAINT DENIS LES BOURG.

#### Durée de l'enquête:

Du Lundi 22 juillet 2019 au 05 août 2019 inclus.

#### Commissaire-Enquêteur:

Monsieur Jacques BAGLAN, est désigné Commissaire-Enquêteur.

#### Informations :

La personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés sur le dossier, est Madame la Directrice Générale Adjointe des Services ; tél : 04.74.24.24.64

#### Siège de l'enquête :

Mairie de SAINT-DENIS LES BOURG, 1 place de la Mairie 01000 SAINT-DENIS LES BOURG

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

#### Dossier d'Enquête :

Le public pourra prendre connaissance, pendant toute la durée de l'enquête, du dossier d'enquête à la Mairie de SAINT-DENIS LES BOURG, aux jours et heures habituels d'ouverture, ci-dessus indiqués.

#### Permanences :

Le Commissaire-Enquêteur recevra en personne, les observations du public aux dates et heures suivantes à la mairie de SAINT-DENIS LES BOURG :

- ◆ Lundi 22 juillet 2019 de 8h30 à 11h30
- ◆ Lundi 29 juillet 2019 de 8h30 à 11h30
- ◆ Lundi 05 août 2019 de 8h30 à 11h30

Il recevra les déclarations faites par le public, soit oralement soit par écrit, et les consignera ou les annexera au registre d'enquête.

Saint Denis Lès Bourg, le 08 juillet 2019

Le Maire,  
Guillaume FAUVET

